



ETA 740 - *Activité d'intégration (3 cr.)*

Plan de cours – Automne 2018

Longueuil (Local L1-5675 : 18h30 à 21h30)

Enseignant : Richard Linteau
Bureau : 12735-3
Téléphone : 450-463-1835/ 1-888-463-1835 (sans frais)
poste 61663
Courriel : Richard.Linteau@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Intégrer les diverses notions apprises, dans les neuf premiers cours de votre formation (diplôme ou maîtrise) en éthique appliquée, par la rédaction d'un travail synthèse de 15 à 20 pages sur une question ou un thème précis.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

L'objectif du cours est l'intégration des notions apprises. Cette intégration doit se manifester par la rédaction d'un travail synthèse. Comme le nombre de pages l'indique, ce travail ne vise pas à démontrer des habiletés de recherche, comme le ferait un mémoire, ni à fouiller de façon approfondie une question spécifique, comme le ferait un essai. Il vise à démontrer votre capacité à utiliser le cadre conceptuel construit au fil des cours précédents. La différence est importante. Le travail approfondi demandé à l'essai exige que vous fassiez une analyse rigoureuse et relativement exhaustive du sujet traité ou de la question posée. Le travail synthèse exige que vous soyez aptes à repérer quelques éléments pertinents relatifs au thème abordé ou à la question posée.

Dans ce contexte, le mot intégration renvoie, d'une part, à la théorie des ensembles en mathématiques et, d'autre part, à une approche par compétences en éducation.

Dans le premier sens, « intégrer les diverses notions apprises » demande d'assembler ces notions en ensembles et sous-ensembles de concepts vous permettant d'appréhender la dimension éthique, des situations, problèmes, textes et contextes auxquels vous êtes confrontés. C'est ce que nous nommons un cadre conceptuel en éthique. Le cadre conceptuel est un réseau d'ensembles de concepts. Vous avez déjà amorcé ce travail en produisant votre lexique dans le cadre du cours ETA 700. Il faudra maintenant le mettre à jour : le bonifier, le rectifier, l'alléger à la lumière des cours suivis, des lectures faites, de l'expérience acquise et des réflexions effectuées depuis.

Dans le deuxième sens, « intégrer les diverses notions apprises » demande de savoir mobiliser les notions apprises, avec d'autres ressources, dans un contexte particulier. Le travail synthèse vous permettra cette mobilisation des notions acquises. Il permettra de démontrer votre compétence. La

compétence est ici un « savoir agir » au sens développé par Philippe Zarifian (1999; 2001) et Guy Le Boterf (1994; 1997; 2002).

Louise Lafortune (2009, p.16) résume bien ce qu'exige une telle compétence :

« [...] un être compétent doit savoir agir et réagir dans un contexte particulier, c'est-à-dire faire face à l'imprévu et à l'inédit; savoir combiner et mobiliser les ressources en situation de travail; comprendre pourquoi et comment il réussit ou échoue et être capable de transférer sa compétence dans d'autres contextes. On peut donc dire qu'une personne compétente doit faire preuve d'initiative et de créativité; être capable d'un processus de construction qui sous-tend une intégration des apprentissages; avoir développé des habiletés métacognitives; être capable de transposition et faire preuve d'autonomie. »

Les deux premiers objectifs spécifiques renvoient au premier sens du mot « intégrer », le troisième, à la deuxième signification de ce mot.

1. Faire le point sur votre cadre conceptuel actuel

Il faudra reprendre la version la plus récente de votre lexique en vous demandant si certains concepts doivent être redéfinis, s'il faut en ajouter de nouveaux, si certains devraient être retranchés. Il faut aussi revoir les relations que ces concepts entretiennent entre eux. Certains réseaux doivent-ils être modifiés? Certains doivent-ils être ajoutés? Faut-il revoir l'organisation des réseaux entre eux? Le premier objectif spécifique ne vise pas à effectuer les modifications, mais à bien identifier ce qui doit être fait.

2. Stabiliser votre cadre conceptuel actuel

Il faut apporter les modifications annoncées. Cette étape doit fournir le cadre conceptuel qui sera mobilisé, en totalité ou en partie, dans le travail synthèse. C'est ici que se vérifiera et se consolidera l'intégration au premier sens que nous avons défini.

3. Mobiliser le cadre conceptuel

C'est ici que se vérifiera et se consolidera l'intégration au deuxième sens que nous avons défini. Vous devrez mobiliser votre cadre conceptuel de trois façons différentes :

- Choisir le sujet du travail synthèse, préciser le thème ou la question qui vous intéresse, identifier les éléments de votre cadre conceptuel qui seront mobilisés dans le travail synthèse, produire un plan de travail, choisir les références pertinentes (qui servent de référence pour le cadre théorique et pour le thème ou la question à traiter). Votre conception de l'éthique et votre lexique partent d'une pratique et y retournent : ce qui vous a motivé à vous rendre jusqu'à cette activité d'intégration a tout avantage à être pris en compte ici pour bien choisir et planifier le travail final.
- Produire le travail synthèse. C'est le moment de mettre en oeuvre la planification faite à l'étape précédente. Le travail mobilise le cadre conceptuel que vous avez développé et certains des auteurs sur lesquels il repose, pour féconder un problème pratique ou théorique propre à votre activité professionnelle ou un de vos champs d'intérêt. C'est une création qui s'inscrit dans certaines communautés de pensée et qui produit un résultat tangible sur un problème particulier.
- Participer activement à la communauté de travail qu'est le groupe par un travail actif de rétroaction sur le travail des autres étudiants ou étudiantes. Chacune et chacun de vous devra, avant chacune des rencontres, lire les autres travaux, préparer des questions et des commentaires. Ce travail fait partie de votre apprentissage. Il vous permet de mobiliser et de

consolider votre propre cadre conceptuel en voyant comment il peut éclairer différemment le travail de l'autre. Ce travail permet l'intégration aux deux sens que nous avons présentés plus haut.

CONTENU

Chacun des objectifs spécifiques fait l'objet d'une partie du cours. Les objectifs seront réalisés séquentiellement. Chacun d'eux servant de base à l'étape subséquente.

Le cours repose d'abord sur le travail individuel. Les rencontres collectives ne sont pas seulement des moments où vous présentez l'avancement de vos travaux. Elles sont l'occasion d'interactions avec d'autres étudiants et l'enseignant. Des moments de dialogue qui devraient vous permettre de constater ce qui tient déjà bien la route, ce qui doit être précisé, clarifié ou changé. Mais aussi des moments d'entraide et de supervision.

NB. : La nature particulière de ce séminaire et des objectifs de l'activité d'intégration rendent obligatoire la présence des étudiants à chaque séance de groupe.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Premier travail (10 points) : faire le point sur votre lexique remis à la date fixée au calendrier

Vous devez remettre :

- la version la plus récente de votre lexique (sans la modifier),
- **Un texte (1 à 3 pages)** de commentaires indiquant **a)** les modifications que vous souhaiteriez y apporter; **b)** les motifs pour lesquels ces modifications sont souhaitées; **c)** les matériaux qui serviront de base pour ce faire.

Critères d'évaluation :

- Clarté et précision des modifications proposées 30 %
- Pertinence des modifications 30 %
- Pertinence et variété des matériaux utilisés 30 %
- Qualité de la langue 10 %

2. Deuxième travail (25 points) : lexique modifié remis à la date fixée au calendrier

Le lexique doit comprendre

- Les diagrammes illustrant les ensembles et sous-ensembles de concepts et les relations que ces derniers entretiennent;
- Les définitions des concepts qui figurent dans chacun des ensembles;
- Des commentaires expliquant la nature des relations entre les concepts, les ensembles et sous-ensembles de concepts.

Critères d'évaluation :

- Qualité des définitions 25 %
- Clarté et pertinence des diagrammes 35 %
- Clarté et pertinence des commentaires 30 %
- Qualité de la langue 10 %

3. Troisième travail (15 points) : projet de travail synthèse et plan de réalisation remis à la date fixée au calendrier

Le travail doit comprendre :

- Une présentation de l'objectif du travail synthèse (Description du thème ou de la question, présentation des objectifs et limites du travail)
- Les éléments de votre lexique (définitions, ensembles et sous-ensembles de concepts) pertinents pour traiter le thème ou la question et atteindre vos objectifs
- Le plan du travail synthèse
- La liste des éléments bibliographiques et des matériaux pertinents.

Critères d'évaluation :

- Clarté, précision et réalisme des objectifs 30 %
- Pertinence des éléments du lexique 15 %
- Clarté, pertinence et précision du plan 30 %
- Variété et pertinence des éléments bibliographiques 15 %
- Qualité de la langue 10 %

4. Quatrième travail (formatif) : première version du travail synthèse

Le travail doit comprendre :

- Une table des matières précise, détaillée et conforme au contenu du travail;
- Une présentation de l'objectif et des limites du travail synthèse;
- Une présentation du cadre conceptuel qui sera effectivement mobilisé dans le travail;
- Au moins 5 éléments pertinents relatifs à la question traitée ou à la question posée;
- Une justification de la pertinence de ces éléments;
- La liste des éléments bibliographiques et des matériaux pertinents.

Critères d'évaluation :

- Voir les critères du cinquième travail.
- Ce travail ne fait pas l'objet d'une évaluation.

5. Cinquième travail (40 points) : travail synthèse

Le travail doit comprendre :

- Une table des matières précise, détaillée et conforme au contenu du travail;
- Une présentation de l'objectif et des limites du travail synthèse;
- Une présentation du cadre conceptuel qui sera effectivement mobilisé dans le travail;
- Au moins 5 éléments pertinents relatifs à la question traitée ou à la question posée;
- Une justification de la pertinence de ces éléments;
- La liste des éléments bibliographiques et des matériaux pertinents.

Critères d'évaluation :

- Clarté et précision de l'énoncé du thème ou de la question étudiée et de l'objectif et des limites du travail. 10 %
- Clarté, précision et cohérence de la présentation du cadre conceptuel et de ses limites 15 %
- Usage adéquat et stable des définitions dans le cours du travail 15 %
- Nombre d'éléments repérés 5 %
- Pertinence des éléments repérés 10 %
- Qualité de la justification de la pertinence 20 %
- Utilisation de la documentation (auteurs, textes) et usage pertinent des citations et références 10 %
- Qualité de la langue 10 %

6. Implication dans la communauté de travail (10 points)

Votre implication dans la communauté de travail sera évaluée par le professeur à la fin du cours.

Critères d'évaluation :

- Qualité de votre préparation (connaissance de la documentation reçue) 30 %
- Pertinence et variété de vos questions 10 %
- Pertinence et variété de vos appréciations 10 %
- Pertinence et variété de vos suggestions 10 %
- Capacité à maintenir un réel dialogue (écoute, ouverture, interventions respectueuses, capacité à collaborer) 40 %

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
6 septembre	Rencontre 1 : Présentation du cours (objectifs et travaux)
	<u>Premier travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>15 septembre</u>
19 septembre	Rencontre 2 : Lexique initial et modifications prévues
	<u>Deuxième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>10 octobre</u>
17 octobre	Rencontre 3 : Lexique modifié
	<u>Troisième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>27 octobre</u>
31 octobre	Rencontre 4 : Projet de travail synthèse et plan de réalisation

	<u>Quatrième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>23 novembre</u>
28 novembre	Rencontre 5 : Première version du projet synthèse
5 et 12 décembre	Rencontres individuelles

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s’inscrit dans le cadre de l’article 11 du *Règlement facultaire d’évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu’à 10 % d’une note pour un travail peut être réservée à l’appréciation de la qualité de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. *Protocole de rédaction du travail écrit*, Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, 7^e édition 2004, 64 p.

BEAUD, Michel. *L’art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006.

LAFORTUNE, Louise (2009), « Pédagogie du projet et développement des compétences transversales : un changement de posture pédagogique », *Éducation Canada*, Vol. 49 (5), pp. 16-20. <http://www.cca-ace.ca/sites/cca-ace.ca/files/EdCan-2009-v49-n5-Lafortune.pdf>, consulté le 9 juillet 2014.

LE BOTERF, Guy [1994], *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*, Paris, Les éditions d’organisation.

LE BOTERF, Guy [1997], *De la compétence à la navigation professionnelle*, Paris, Les éditions d’organisation.

LE BOTERF, Guy [2002], « De quel concept de compétence avons-nous besoin? » in *Soins cadres*, no 41, février 2002, p. 1-3.

LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d’initiation au travail intellectuel*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.

SNYDER, Patrick et Louis VAILLANCOURT. *La méthodologie apprivoisée : guide d’introduction à la méthodologie du travail intellectuel*, Sherbrooke, GGC Éditions-Université de Sherbrooke, 2001, 146 p.

ZARIFIAN, Philippe [1999], *Objectif compétence*, Paris Éditions Liaisons

ZARIFIAN, Philippe [2001], *Le modèle de la compétence*, Paris, Éditions Liaisons

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

**L'intégrité intellectuelle passe, notamment,
par la reconnaissance des sources utilisées.**

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre

guillemets;

- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.